

Communiqué du groupe j'aime Poulx au conseil municipal du 15
décembre 2021

Mr le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Le groupe **j'aime Poulx**, que j'ai l'honneur de conduire dans ce conseil municipal, est surpris et en colère.

Surpris nous le sommes par le fait, Mr le Maire, que vous convoquiez ce conseil 2 fois en 15 jours alors que vous ne l'avez réuni qu'une seule fois en 6 mois de juillet à décembre !

Surpris aussi que vous ne convoquiez que Mr Gilbert Viviet pour en discuter préalablement avec votre opposition. Il eut été respectueux pour la démocratie de nous réunir tous les deux Mr Viviet et moi-même.

En colère car enfin on ne tranche pas la tête d'un de vos fidèles de la première heure comme cela sans motif réel et sérieux. Pourquoi maintenant et aussi rapidement ?

En colère parce que ce n'est pas à notre groupe **J'aime Poulx**, dans l'absolu, de monter au créneau pour défendre les intérêts de Mr Strubel votre adjoint depuis plus de 7 ans.

Nous sommes en colère parce que vos motifs sont en réalité d'ordre privé, et dans ce conseil on ne juge pas d'affaires privées mais communales.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, il s'est acquitté de son rôle avec brio.

Les associations culturelles et sportives n'ont qu'à se féliciter de son travail et son dévouement. Pourquoi cette sanction arbitraire et infondée ?

Pourquoi couper la tête de votre collègue mesdames et messieurs les conseillers municipaux ?

Posez-vous bien la question avant de voter une telle sanction !

Vous avez tous travaillé avec lui, vous le connaissez, il est un homme droit, honnête et respectable.

Il n'est pas question ici d'être pour ou contre une décision du Maire, mais bien de retirer une délégation municipale. Si vous votez pour cette délibération, vous vous rendrez coupables d'une injustice.

Sommes-nous bien, dans cette affaire, dans l'esprit de Noël, de partage et de fraternité ?

Je ne le pense pas !

Le souhaitez-vous vraiment ?

De plus, et afin de ne gêner personne, et que chacun d'entre nous puisse s'exprimer en toute discrétion vis-à-vis de **MR STRUBEL**, nous vous demandons Mr le MAIRE, que ce vote intervienne à bulletins secrets.

Je pense que vous lui devez bien cela !

La loi en ce domaine l'autorise à condition que 25 % de vos conseillers municipaux ici présents y soient favorables pour que nous puissions l'obtenir.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLEGUES AU NOM DE LA RAISON, AU NOM DE LA JUSTICE, NOUS VOUS DEMANDONS DE VOTER CONTRE CETTE DELIBERATION.